

# La méthode d'analyse dans les sciences de l'homme

PAR RENAUD SANTERRE

"Linguistics is of strategic importance  
for the methodology of social science."

SAPIR — 1929

---

## RÉSUMÉ

This article does not aim at a critical analysis of the philosophical postulates which serve as a basis to Lévi-Strauss' work. It rather discusses the major points of his methodology, the influence which certain trends in linguistic development exerted on the elaboration of his thought, and finally the profound similarities that exist between his method and that which is commonly used in other sectors of human sciences.

Point n'est besoin de parcourir tous les ouvrages de Claude Lévi-Strauss pour constater l'importance que le langage et la linguistique prennent dans son œuvre. Certains critiques n'ont pas hésité à partir de cette constatation pour lui reprocher d'avoir indûment généralisé un simple modèle linguistique, emprunté, qui plus est, à une école particulière. Cette critique se retrouve, sans être toujours formulée de façon aussi explicite, chez plusieurs auteurs et pose en fait tout le problème de la généralité d'une méthode d'analyse dans les sciences de l'homme.

Il n'entre pas dans le but de cet article de procéder chez Lévi-Strauss à un examen critique des présupposés philosophiques de son entreprise. "Il ne faut pas trop vite passer à la discussion de la philosophie structuraliste, disait Ricœur (1963:629), afin de séjourner longtemps dans la méthode structurale."

Plus utile apparaît pour le moment d'approfondir quelques-uns des traits principaux de sa méthode d'analyse, l'influence qu'ont pu exercer certains courants linguistiques sur son élaboration.

tion et les analogies profondes qui existent entre elle et la méthode en vigueur depuis longtemps parfois dans d'autres secteurs des sciences humaines. C'est ainsi, semble-t-il, qu'au problème soulevé par la critique déjà mentionnée on peut le mieux contribuer à apporter une solution.

## I — LA MÉTHODE DE LÉVI-STRAUSS ET SES RAPPORTS AVEC CERTAINS COURANTS LINGUISTIQUES

La poursuite d'un tel examen nécessite qu'on tienne compte non seulement des principes énoncés par l'auteur, mais aussi de l'application qu'il en fait en réalité. Pratique et théorie méritent de retenir également l'attention.

### *A - Emprunts à la phonologie*

Si Lévi-Strauss n'a pas manqué d'emprunter à l'école de Prague, plus précisément à Troubetzkoy et à Jakobson, certains concepts clés, il ne semble pas que la phonologie ait exercé sur sa pensée toute l'influence qu'il veut bien lui-même ouvertement reconnaître.

Sans doute les notions de permutation, de neutralisation, de variante combinatoire, de trait distinctif, de binarisme<sup>1</sup> ont-elles une origine nettement phonologique. Il n'en est pas de même de certaines autres, d'un usage courant chez les phonologues, mais d'origine ethnologique ou linguistique plus ancienne. C'est J. Baudoin de Courtenay qui a fixé au début du siècle le "phonème" dans son acception actuelle; "système", "opposition distinctive" ou "éléments différentiels", "signification de position" ont un passé saussurien. Quant au concept de structure, bien nombreux sont ceux qui peuvent en revendiquer la paternité.

Même la notion capitale d'inconscient, qui joue un rôle important en phonologie, provient d'ailleurs. Sans parler de l'usage qui en est fait en psychanalyse, on peut lui trouver une origine au moins implicite autant chez Boas que chez Mauss ou de

<sup>1</sup> Encore qu'à cette dernière la cybernétique ne soit pas étrangère.

Saussure. Peut-être est-elle même impliquée, et plus ou moins clairement aperçue, chez les linguistes comparatistes du siècle dernier dans l'idée de lois phonétiques.

Notion capitale parce que l'inconscient devient pour les sciences de l'homme ce facteur de rigoureuse objectivité tant recherché pour écarter l'objection préjudicielle qu'on oppose habituellement à leur valeur scientifique: la liberté individuelle de l'acteur social. Sans nier l'existence de cette dernière, mais hors de ses atteintes, c'est dans l'inconscient que les hommes de science peuvent maintenant envisager de découvrir la base de nécessité qui la fonde, "de réduire des données apparemment arbitraires à un ordre, de rejoindre un niveau où une nécessité se révèle, immanente aux illusions de la liberté" (Lévi-Strauss 1964:18).

### *Brève caractérologie de la méthode phonologique*

C'est à ce niveau de l'inconscient que "la science des sons de la langue"<sup>2</sup>, la phonologie, s'efforce de dégager sous la multiplicité des sons prononcés dans un idiome le nombre limité de phonèmes qui le caractérise. Prenant son point de départ au concret, à ces sons, elle remonte à l'abstrait, au phonème, ou plutôt, puisque le phonème isolé n'a pas de sens, au système phonologique de la langue en question. La phonologie est en effet opposée à toute attitude isolatrice et s'efforce de montrer dans chaque cas étudié l'interdépendance rigoureuse qui existe entre les phonèmes, donc les traits distinctifs favorisent le jeu complexe de relations d'opposition de type binaire. La démonstration de cette interdépendance, Jacobson l'a administrée de façon définitive dans ses articles sur le langage enfantin et le problème particulièrement révélateur de l'aphasie.

A partir donc de variations phoniques dans la parole, la phonologie retrouve à un niveau inconscient pour les locuteurs un invariant phonémique, d'ordre systématique, qui en rend compte. Pour que sa recherche s'avère fructueuse, le phonologue doit faire preuve d'une puissance d'analyse minutieuse, qui ne néglige aucun des faits, les distingue nettement et les catégorise en vue de les

<sup>2</sup> Troubetskoy définit ainsi la phonologie par rapport à la phonétique qu'il appelle la "science des sons de la parole".

mieux comparer, et n'hésite pas à recourir à des constructions théoriques pour expliquer les faits qui resteraient incompréhensibles autrement et pour en dégager des lois générales. Le traité de Troubetzkoy, *Principes de phonologie*, constitue le meilleur exemple d'une application rigoureuse de la méthode.

Telle qu'elle, dans le secteur restreint qui est le sien, la méthode phonologique s'est acquise une réputation méritée par ses découvertes, le caractère heuristique de sa démarche, qui lui valent d'être à bon droit citée en modèle à d'autres disciplines, entre autre à l'ethnologie.

Ses limites toutefois sont réelles. Malgré le programme de Troubetzkoy<sup>3</sup> et en dépit des affirmations contraires de Lévi-Strauss (1958:361) concernant "l'œuvre structuraliste en fait de grammaire, de syntaxe et même de vocabulaire", la méthode phonologique n'a pas encore véritablement dépassé les frontières du domaine particulier que constitue "la face sonore du langage".

Jacobson le reconnaît implicitement lui-même en insistant sur l'urgence "d'entreprendre une analyse structurale explicite" des processus grammaticaux (Jacobson 1963:175).

Quoi qu'en pense Ricœur (1963:83), pour qui c'est "surtout" l'orientation proprement phonologique de la linguistique moderne qui se trouve à l'origine du structuralisme, la phonologie n'a pas, malgré sa valeur exemplaire pour les sciences sociales, exercé sur Lévi-Strauss autant d'influence que Ferdinand de Saussure.

## B - *L'influence de Ferdinand de Saussure*

C'est en effet l'opposition saussurienne langue-parole qui constitue le fondement même de la problématique de Lévi-Strauss. Les discussions ont beau avoir surtout porté jusqu'à maintenant sur l'autre opposition d'origine saussurienne, aussi célèbre, entre la synchronie et la diachronie, il n'empêche que cette dernière, si l'on prend garde de se laisser abuser, apparaît nettement moins capitale et revêt une importance dérivée par rapport à la pre-

<sup>3</sup> "Outre la *phonologie lexicale* il existe donc une *phonologie morphologique* (ou morphonologie tout court) et une *phonologie syntaxique*." (1933:240).

mière, dont en fait elle ne constitue que l'envers. Au plan méthodologique c'est la distinction langue-parole qui est fondamentale et c'est celle-là justement que Lévi-Strauss privilégie.

Toujours il fait distinction dans les phénomènes sociaux de deux aspects complémentaires, l'un tributaire d'une méthode structurale, explicative, l'autre d'une méthode plus descriptive, statistique<sup>4</sup>, d'une part les modèles de comportement, entendus au sens le plus général, et les comportements eux-mêmes d'autre part.

Prenant au sérieux l'affirmation du *Cours de linguistique générale* suivant laquelle "la langue est une forme et non une substance" (Saussure 1949:169), il cherche en ethnologie à se tenir du côté de ce qui est l'équivalent de la langue pour les linguistes, mais sans négliger pour autant le côté parole qui y donne accès.

De ce rôle fondamental joué dans sa pratique scientifique par l'opposition langue-parole, partout affirmée ou sous-jacente, il n'est pas de meilleure illustration que les deux ouvrages qui constituent jusqu'ici les pôles extrêmes de sa démonstration: *Les structures élémentaires de la parenté* et *Le cru et le cuit*.

Dernier en date de ces deux ouvrages, *Le cru et le cuit* est très explicite à ce sujet. Le point de départ, affirme l'auteur, de cette analyse mythique, comme le point d'arrivée, reste indifférent. N'importe quel mythe peut servir de référence. Bien plus l'analyse peut porter aussi bien sur une dizaine de mythes que sur plusieurs centaines d'entre eux. La raison en est bien simple. "L'ensemble des mythes d'une population est de l'ordre du discours" (Lévi-Strauss 1964:15). Bref, pour Lévi-Strauss, tout se passe comme si les divers mythes étudiés n'étaient que des réalisations particulières, partielles et momentanées, d'un mythe idéal, global celui-là, d'un schème mythique général constituant la langue des discours multiples représentés par les mythes propres à diverses sociétés. Cette position implique que tous les mythes, ou à peu près, sont interreliés, interconnectés, et qu'ils ne sont qu'une réalisation partielle d'un "méta-système".

<sup>4</sup> En distinguant entre la *langue* et la *parole*, de Saussure a montré que le langage offrait deux aspects complémentaires: l'un structural, l'autre statistique." Lévi-Strauss 1958:230.

C'est à la recherche de ce méta-système, d'une structure mythique dont chaque mythe particulier constitue une simple réalisation concrète, une variante, que l'auteur consacre son livre. Chaque particularité d'une variante suppose "que le mythe qui la contient relève, sous ce rapport, d'un ou de plusieurs autres groupes de transformations dont le système total — et pluridimensionnel — doit être d'abord restitué" (Lévi-Strauss 1964:86).

On ne saurait affirmer plus clairement que dans cet ouvrage une distinction nette entre l'ordre de la langue et celui de la parole ainsi que la volonté de recourir aux manifestations multiples et diverses de la dernière pour découvrir la structure de la première.

Pour être moins clairement affirmée, la distinction des deux ordres n'en est pas moins aussi opérante dans la première œuvre d'envergure de l'auteur: *Les structures*.

Dès le point de départ, il se situe du côté des normes, des règles, et non des conduites. C'est de ces règles hautement valorisées que l'auteur veut partir, comme d'autant de variantes, pour dégager la structure inconsciente de la parenté qui les conditionne. Comme dans *Le cru et le cuit*, Lévi-Strauss s'intéresse à plusieurs réalisations différentes, à plusieurs versions, pourrait-on dire, des systèmes de parenté pour éclairer un aspect ou l'autre de la structure d'ensemble. Rien mieux que le texte suivant ne peut résumer la tentative de l'ouvrage, le point de départ de la démarche au plus concret des règles de parenté particulières à diverses sociétés pour atteindre le niveau le plus abstrait de la structure fondamentale qui régit l'ensemble:

Les règles de la parenté et du mariage nous sont apparues comme épuisant, dans la diversité de leurs modalités historiques et géographiques, toutes les méthodes possibles pour assurer l'intégration des familles biologiques au sein du groupe social. Nous avons ainsi constaté que des règles, en apparence compliquées et arbitraires, pouvaient être ramenées à un petit nombre: il n'y a que trois structures élémentaires de parenté possibles; ces trois structures se construisent à l'aide de deux formes d'échange; et ces deux formes d'échange dépendent elles mêmes d'un seul caractère différentiel, à savoir le caractère harmonique ou dysharmonique du système considéré. Tout l'appareil imposant des prescriptions et des prohibitions pourrait être, à la limite, reconstruit *a priori* en fonction d'une question, et d'une seule: quel est, dans la société en cause, le rapport entre la règle de résidence et la règle de filiation? Car tout régime disharmonique conduit à l'échange restreint,

comme tout régime harmonique annonce l'échange généralisé." (Lévi-Strauss 1949:611-12).

Comme l'indiquent cette citation trop révélatrice pour être abrégée ainsi que le titre de l'ouvrage lui-même, l'auteur situe son analyse de la parenté du côté de la structure et des modèles de comportements plutôt que des comportements eux-mêmes.<sup>5</sup>

Ces deux ouvrages font donc une distinction nette entre deux ordres, un choix décisif pour la langue au détriment de la parole; cette dernière se trouve réduite au rang de porte d'accès à la langue, seule apte à fournir des manifestations diverses de la parole une justification rigoureuse et complète.

### *Durkheim et de Saussure*

En reprenant à son compte la distinction fondamentale établie par de Saussure entre la langue et la parole et en l'appliquant à un objet nouveau d'étude, autre que le langage, c'est avec toute la tradition durkheimienne que Lévi-Strauss, par l'intermédiaire du linguiste genevois, se trouve à renouer.

Pareille affirmation peut surprendre quand on connaît la critique sévère que Lévi-Strauss fait des théories de Durkheim dans *Les structures*, le rejet de son évolutionnisme et spécialement le refus du totémisme durkheimien qui caractérise *Le totémisme aujourd'hui*.

Le paradoxe n'est qu'apparent. Dorozewski a bien montré ce que l'opposition langue-parole devait au grand débat qui mit aux prises Tarde et Durkheim et ce qu'avait de rigoureusement durkheimien la notion de langue.

En qualifiant la langue de "fait social" au sens durkheimien, de Saussure attribue à la langue au moins quatre traits propres aux faits sociaux: 1° la langue est constituée de "représentations", 2° de représentations extérieures aux consciences individuelles, 3° de représentations douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel elles s'imposent aux individus, 4° de représentations ayant pour substrat et support la conscience collective.

<sup>5</sup> "Le schème conceptuel commande et définit les pratiques." Lévi-Strauss 1962b:173.

La langue, ou son équivalent ethnologique, garde ces traits distinctifs, qui se précisent et se complètent, en passant de de Saussure à Lévi-Strauss. Sous la notion de signe se perpétue l'idée de représentation extérieure aux consciences individuelles<sup>6</sup>; la conscience collective cède la place à ce qu'on pourrait appeler l'"inconscient collectif", n'eût été l'acceptation particulière que possède déjà le terme. Quant à la contrainte chère à Durkheim et que de Saussure admet dans la langue, on la retrouve transformée et singulièrement accusée chez Lévi-Strauss dans les relations nécessaires, qui pour lui, lient l'événement à la structure, dans l'ordre de nécessité qui fonde les illusions de la liberté.

Lévi-Strauss ne se contente pas d'assumer l'héritage saussurien, il le prolonge non seulement en prouvant dans la parenté et la mythologie l'existence de systèmes analogues à celui de la langue, mais en les montrant à l'œuvre grâce à une description détaillée de leur fonctionnement. Il le prolonge également en tentant de mettre sur pied cette science des signes dont le génie précurseur de de Saussure avait entrevu la nécessité. La *Leçon inaugurale* en 1960 affirme le caractère symbolique de tous les faits sociaux et fait de l'anthropologie sociale la nouvelle sémiologie. Déjà dans *Les structures* d'ailleurs le tournant était pris avec cette notion ambiguë de communication.

Voilà cet héritage saussurien que Lévi-Strauss assume en le prolongeant et qui se retrouve au cœur de sa problématique. Reste, une fois élucidé ce point fondamental, à approfondir les caractéristiques de sa méthode d'analyse et son maniement.

### C - Particularités de sa méthode ethnologique

Caractère symbolique des phénomènes sociaux, nécessité d'une distinction méthodologique entre deux ordres de faits, l'un social et structural, l'autre individuel et statistique, stimulant exemplaire de la phonologie, qui applique avec succès au domaine des sons de la langue une problématique analogue, autant d'éléments caractéristiques, pour peu qu'on se résume, qu'une brève

<sup>6</sup> "Tout est symbole et signe qui se pose comme intermédiaire entre deux sujets." Lévi-Strauss 1960b:17.

analyse critique de deux courants linguistiques a permis de reconnaître chez Lévi-Strauss. Ce ne sont pas les seuls.

Quel lecteur n'a pas senti, en parcourant son œuvre, cette préoccupation majeure chez lui de constituer l'anthropologie sociale comme science rigoureuse et complète? Comme pour Bachelard, il n'est de science, pour lui, que du nécessaire. C'est ce qui lui fait rechercher, ainsi que nous l'avons vu, sous les manifestations apparemment arbitraires de la liberté individuelle, l'ordre de nécessité sociale qui les rend possibles.

L'idéal étant représenté par les sciences physiques, son aspiration profonde sera de retrouver dans la réalité sociale les faits "élémentaires", les éléments irréductibles, ces atomes sociaux<sup>7</sup> à partir desquels il deviendrait possible de dresser des faits sociaux une sorte de tableau périodique à la Mendéléév. Dans un remarquable commentaire à *Tristes tropiques* d'une allure psychanalytique, Roger Bastide (1956) a très bien fait ressortir chez Lévi-Strauss la tendance à la pétrification qui apparaît de façon positive dans les images minéralogiques à travers lesquelles il perçoit ce qu'il affectionne en ethnologie ou, à l'inverse, dans les termes de liquides, de viscosité qui lui servent à manifester une attitude de mépris ou de dégoût.

Sous le flux des réalités changeantes, il s'applique à retrouver les "glaçons immobiles" ou, mieux, le roc caché. Le caché revêt à ses yeux autant de fascination que le nécessaire. D'où sa recherche sous les variantes apparentes d'un invariant nécessaire, au vulgaire imperceptible; d'où également l'importance capitale de sa notion de structure.

### *La notion de structure*

Il la définit lui-même par référence à quatre critères: modèle d'un caractère systématique (1°) tel que la modification de l'un de ses éléments entraîne la modification des autres, la structure fait partie d'un groupe de transformations (2°), réagit de par ses propriétés d'une façon prévisible (3°) et se trouve construite de façon à rendre compte de tous les faits observés (4°).

<sup>7</sup> Ne parle-t-il pas dans *Les structures* d'atome de la parenté?

Il s'agit d'un modèle construit à partir des faits par le chercheur comme hypothèse de travail, mais auquel la vérification confère un statut spécial en fondant son caractère explicatif. C'est grâce à un tel modèle construit logiquement et soumis à la vérification qu'il devient possible de réduire les exceptions, comme ce cas difficile des Katchin, dans *Les structures*, ou de fournir une explication sans reste du mythe de référence dans *Le cru et le cuit*. Le propre d'un pareil modèle est d'être heuristique, de permettre la découverte de lois générales déduites logiquement. Ainsi que le montre le texte des *Structures* cité plus haut, il devient possible de reconstruire a priori un système particulier de parenté à partir de l'examen du seul rapport entre la règle de résidence et celle de filiation.

La prévisibilité s'enracine, non pas dans son application à la totalité des cas existants, mais dans les propriétés logiques du modèle vérifié par un nombre restreint de cas bien choisis. "Quand une loi a été prouvée par une expérience bien faite, aime-t-il à répéter après Durkheim, cette preuve est valable universellement."

La structure constitue en fait à la fois un instrument méthodologique et une propriété du réel. C'est l'instrument logiquement construit qui permet d'accéder au cœur même du réel, de découvrir sa nature profonde. Avancé comme hypothèse au point de départ, le modèle construit, une fois convenablement vérifié, peut être identifié à la structure même de la réalité<sup>8</sup>. Il n'est pas nécessaire de la voir à l'œil nu pour l'admettre. L'existence de l'électron, avancée à l'origine comme hypothèse, a été admise comme réalité indéniable bien avant que des instruments plus perfectionnés n'eussent permis de constater "de visu" la justesse de l'hypothèse. On ne saurait donc partager les craintes de Granger devant ce qu'il appelle le risque "d'ontologiser" la structure. Cette dernière non seulement peut, mais doit être "ontologisée", c'est-à-dire que pour le chercheur elle devient réalité, aussi réelle que le réel apparent, du moment qu'une vérification correcte est faite de son existence.

<sup>8</sup> La structure d'une réalité, pour Lévi-Strauss, ne s'identifie pas à cette réalité et ne prétend pas en épuiser toute la richesse. Mais elle en constitue une propriété essentielle.

*Observation et théorie*

Pour la construction de ses modèles, opération caractéristique de toute science complète, l'ethnologie lévi-straussienne adopte une double démarche. La préface aux *Structures* est explicite sur ce point et l'ouvrage lui-même l'illustre bien. Dans une première phase descriptive, le chercheur doit se plier à une observation aussi minutieuse que possible du plus grand nombre de faits disponibles. L'analyste des mythes par exemple doit tenir compte à la fois du contexte ethnographique, des diverses variantes ainsi que des contes et des légendes. C'est à cette première phase descriptive que Lévi-Strauss, hostile à toute philosophie de l'histoire, limite habituellement l'apport des historiens et des ethnographes.

La deuxième phase, plus abstraite, proprement théorique et explicative, celle qui donne à l'ethnologie son véritable statut de science, se consacre à la construction, à partir d'un nombre limité de faits significatifs dégagés par l'observation, de modèles logiques aptes à en rendre rigoureusement compte et à se vérifier dans le concret. C'est dans cette phase que la collaboration du mathématicien, spécialiste des modèles, devient souhaitable comme dans la première l'était celle de l'historien.

Parler de phases présente le défaut d'évoquer en termes de mouvement à sens unique ce perpétuel va-et-vient qui mène du concret à l'abstrait pour mieux ramener au concret; il s'agit d'un mouvement à double sens entre le connu et l'inconnu, la variable apparente et l'invariant caché. Toute théorisation n'a de sens qu'élaborée à partir des faits observables et confrontée à eux en fin de course. Le départ et le retour se font toujours au concret. Ainsi se trouve résolue la vaine antinomie du concret et de l'abstrait posée par le formalisme<sup>9</sup>. *Le cru et le cuit* s'emploie justement à "démontrer l'existence d'une logique des qualités sensibles" (Lévi-Strauss 1964:9). Ainsi tombe également l'opposition irréductible que certains s'acharnent à introduire entre la structure et

<sup>9</sup> "A l'inverse du formalisme, le structuralisme refuse d'opposer le concret et l'abstrait, et de reconnaître au second une valeur privilégiée. La *forme* se définit par opposition à une matière qui lui est étrangère; mais la *structure* n'a pas de contenu distinct: elle est le contenu même, appréhendé dans une organisation logique conçue comme propriété du réel" Lévi-Strauss 1960a:3.

l'événement. Tous deux sont aussi réels l'un que l'autre et se trouvent nécessairement liés dans les faits.

L'esprit les distingue pour mieux comprendre et mieux expliquer l'événement par sa structure malgré l'incapacité de cette dernière à épuiser la richesse du premier. Le lien nécessaire qui les unit, si l'on peut parler ainsi d'une même réalité perçue sous ses deux aspects, permet de passer avec assurance de l'un à l'autre grâce à certaines lois que l'analyse a dégagées<sup>10</sup>, de remonter de l'événement à la structure.

Le maniement de cette méthode essentiellement scientifique par son caractère heuristique, qui fait passer du connu à l'inconnu et explique les faits par leur nature profonde, n'est pas nécessairement facile et suppose chez celui qui la pratique une grande maîtrise et beaucoup d'intuition. À ces traits se reconnaissent les grands théoriciens des chercheurs ordinaires. Le flair de Lévi-Strauss le guide vers les faits révélateurs. Très souvent sa démonstration procède par analogie. Le bricolage n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. L'introduction de *Le cru et le cuit* fourmille d'images, de métaphores souvent "filées" qu'il emprunte à des sciences comme la psychanalyse, l'astrologie, la géométrie, l'optique, la linguistique et l'anatomie, sans parler de la musique qui sert de thème. N'est-ce pas lui quelque part qui déplore le discrédit où se trouve tombée la psychologie associationniste et souhaite sa revalorisation? Condamnée comme méthode générale, il l'utilise comme technique: la couverture de *La pensée sauvage* en constitue la meilleure illustration. Qui eût songé à symboliser le titre (nom et adjectif) par une fleur et un carcajou?

Certains critiques réticents ne soupçonneront là qu'artifice pour circonvenir le lecteur, poudre jetée aux yeux. Ce serait se méprendre et méconnaître, sous le recours à l'intuition, à l'analogie et à l'associationnisme presque érigé en système, un procédé subtil mais efficace de comparaison systématique. Toute méthode scientifique est naturellement comparative: elle suppose une comparaison rigoureuse des faits significatifs à expliquer afin d'y décou-

<sup>10</sup> Lois d'inversion, de permutation, d'homologie ou d'isomorphisme, etc. Elles ne sont pas sans analogies avec les lois d'interprétation du rêve ou les lois phonétiques, comme on le verra plus loin.

vrir les éléments communs susceptibles de servir de base à la construction du modèle théorique destiné à en rendre compte.

L'analyse méticuleuse de Lévi-Strauss, qui n'hésite devant aucun découpage ni aucune distinction, fait étrangement songer à la minutie du Troubetzkoy des *Principes* et met on ne peut mieux en pratique la célèbre recommandation de Descartes: bien distinguer pour résoudre. Son découpage de la réalité sociale en phénomènes relativement autonomes comme la parenté, la mythologie, le langage, etc., à analyser séparément, apparaît comme le refus d'une tentative brouillonne qui, sautant les étapes, tente dès le début de faire la théorie des sociétés globales et se retrouve à la fin dans les plates-bandes de l'histoire sans avoir rien expliqué.

### *La généralisation*

Pareille attitude n'exclut pas la généralisation. Cette dernière reste possible, mais en vertu du même processus qui a permis de trouver les structures particulières à partir de divers événements. En considérant les structures mises à jour comme autant d'événements, il devient possible de dégager d'autres structures de plus en plus générales à l'intérieur desquelles les premières viennent s'intégrer comme éléments d'un ensemble.

La tendance marquée de Lévi-Strauss à généraliser ainsi, de l'événement à la structure, de la structure à la culture, de la culture à l'esprit humain et de ce dernier à la nature est trop connue pour qu'on y insiste. On peut critiquer les aspects discutables de ces généralisations au 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degré, qui semblent parfois bien hâtives et dont l'absence de rigueur laisse souvent transparaître les présupposés philosophiques de l'auteur, en particulier son postulat antiévolutionniste de l'unité de l'esprit humain. Pour prématurée qu'elle soit, la tentative n'en indique pas moins la voie à suivre.

L'œuvre de Lévi-Strauss manifeste donc, si l'on synthétise un peu les résultats acquis au cours du présent examen, l'application d'une méthode d'analyse scientifique véritablement complète dans sa double démarche, alliant l'observation la plus minutieuse des faits à une élaboration théorique rigoureuse, qui en dévoile la nature profonde et les secrets ressorts, prenant son

point de départ au plus concret pour y revenir dans la vérification après le passage par l'explication abstraite de la théorie. Méthode d'analyse qui tire sans doute profit de la valeur exemplaire de la phonologie dans un autre secteur, qui utilise en particulier et avec un rare bonheur pour ses fondements les aperceptions fécondes de de Saussure, mais qui avant tout, en dépit des apports étrangers, sait trouver en elle-même et par elle-même une cohérence propre dans son application fructueuse à un champ d'étude nouveau et vaste, celui de l'anthropologie.

## II — LA MÉTHODE D'ANALYSE EN D'AUTRES SCIENCES HUMAINES

Les acquisitions du rapide examen épistémologique auquel on vient de procéder incitent, comme complément, à un bref tour d'horizon dans d'autres secteurs des sciences humaines. Peut-être n'est-il pas inutile d'analyser là aussi le mécanisme intime de la méthode qu'on y pratique et d'y déceler de possibles analogies. Dans cette mise en rapport, il ne s'agit pas de montrer l'impact d'influences supplémentaires sur Lévi-Strauss — pareille influence, réelle dans le cas de la psychanalyse freudienne, s'avère inexistante dans ceux de la grammaire comparée et de la psychomécanique —, mais plutôt d'avancer arguments à l'appui, l'hypothèse d'une unité réelle de méthode d'analyse, sous des modalités diverses d'application, dans les sciences de l'homme à l'heure actuelle vraiment constituées. Outre la phonologie et l'ethnologie, qui ont déjà retenu brièvement l'attention, l'examen se limitera pour le moment à trois autres disciplines.

### A - *La grammaire comparée*<sup>11</sup>

Datant de Frantz Bopp (1816) et du *Grundriss* de Karl Brugmann au 19<sup>e</sup> siècle, la grammaire comparée possède en sciences humaines ses titres de séniorité. C'est elle qui a mis au point

<sup>11</sup> L'examen de la méthode d'analyse dans cette discipline s'inspire largement de la communication faite en 1962 par Roch Valin au congrès de l'ACFAS et reprise de façon plus élaborée dans une brochure (cf. Valin 1964).

la méthode comparative, souvent critiquée depuis le début du siècle, notamment par Boas, Jacobson et même Lévi-Strauss. Justifiée, quand il s'agit d'un comparatisme primaire à la Tylor ou des idéologies historicisantes qui sont nées du succès de la grammaire comparée et ont trop souvent servi à masquer sa valeur, cette critique méconnaît ses mérites, réels malgré ses limites, et n'effleure même pas, bien loin d'en donner une juste appréciation, le mécanisme heuristique de la méthode comparative en linguistique indo-européenne.

Ce mécanisme relativement simple repose sur le postulat de la parenté et de l'origine unique de langues entre lesquelles se découvrent des concordances de forme, de vocabulaire, assez nombreuses pour justifier la comparaison.

Du fait qu'il existe par exemple une correspondance telle que "nuit" en français, "noche" en espagnol et "notte" en italien, le comparatiste peut postuler l'existence d'une forme unique en latin, langue mère des langues romanes, et retrouver, par une application précise de sa méthode, la forme populaire "nocte" dans le latin du 5<sup>e</sup> siècle P.C. C'est cette forme du latin vulgaire qui, par différenciation progressive, a donné naissance à la forme correspondante du français, de l'espagnol et de l'italien.

La démarche de la grammaire comparée implique la distinction de deux ordres de faits, le premier conditionnant<sup>12</sup> et le second conditionné, et la double antériorité historique et logique du conditionnant par rapport au conditionné. Pour obtenir les trois formes conditionnées, il a fallu qu'existât d'abord<sup>13</sup> "nocte" et qu'il s'écoulât un espace plus ou moins long de temps<sup>14</sup> entre le moment où l'on prononçait "nocte" et celui de l'apparition des trois formes conditionnées.

Dans sa recherche, le comparatiste part des faits conditionnés et, par un cheminement nécessaire, remonte au conditionnant qui

<sup>12</sup> Le conditionnant contient en lui virtuellement tous les conditionnés. Dans l'exemple ci-dessus, "nocte" est le conditionnant, tandis que "nuit", "noche" et "notte" sont les conditionnés. Conditionnant et conditionnés correspondent à ce que nous avons appelé jusqu'ici invariant et variables ou variations.

<sup>13</sup> C'est l'antériorité logique. Pas de conséquences sans condition.

<sup>14</sup> C'est l'antériorité proprement historique.

peut être indifféremment déjà connu ou encore ignoré. L'absence de forme attestée n'est nullement un obstacle et certaines langues tel l'indo-européen, aujourd'hui connues grâce à la méthode comparative ne sont ou n'étaient nulle part attestées. On passe ainsi de l'apparent au caché, des variantes à l'invariant. L'essentiel de la méthode repose sur une remontée de nécessité en nécessité jusqu'au fait conditionnant, seul capable de fournir une explication valable de la similitude des faits conditionnés.

On remarquera que cette histoire de la transformation du conditionnant en conditionnés n'est pas une histoire anecdotique, qui relaterait toutes les sinuosités de la route empruntée, mais une histoire nécessaire qui se borne à retracer les étapes sans lesquelles la transformation eût été impossible. C'est de l'histoire à rebours<sup>15</sup>, si l'on veut, — le comparatiste remonte dans le temps au lieu de suivre la marche des événements comme le fait habituellement l'historien — mais parfaitement justifiée, comme en témoignent les résultats.

L'analyse, en grammaire comparée, se limite aux signifiants, entendus au sens saussurien du terme; elle se situe donc complètement du côté de la parole. Sous la multiplicité des formes, par exemple "nuit", "noche", "notte", subsiste l'unicité relative des signifiés. La date d'apparition des formes a en soi peu d'importance. Il existe naturellement un écart de temps entre conditionnant et conditionnés, mais cet écart peut varier énormément sans problème.

Une autre caractéristique réside dans le recours continu à la comparaison — c'est pour ce motif qu'on parle de méthode comparative —, qui permet de déceler dans les conditionnés les éléments communs dont l'esprit va se servir pour postuler en hypothèse un conditionnant de tel type, en d'autres termes pour cons-

<sup>15</sup> Par une méprise curieuse chez un sociologue et un linguiste, Haudricourt et Granai (1955:116ss) s'en prennent à ce qu'ils appellent l'anachronisme de cette méthode qui consiste, disent-ils, à caractériser l'état originnaire de la langue "à partir de formes appartenant à des états postérieurs". Poursuivant dans la même veine, les deux auteurs découvrent le grand mérite de de Saussure dans le fait qu'il se situe, d'après eux, "à un point de vue de véritable historien, c'est-à-dire à un point de vue anti-anachronique". C'est méconnaître étrangement le véritable apport de de Saussure et surtout la nature exacte de la grammaire comparée dont la valeur scientifique ne peut plus être mise en doute.

truire l'équivalent d'un modèle chez Lévi-Strauss. Une fois trouvé le conditionnant, le même processus peut se répéter en faisant de ce conditionnant le conditionné d'un conditionnant antérieur. C'est ainsi que de formes restituées en latin ancien, en grec pré-homérique et en proto-germanique, on est remonté jusqu'à un type commun, l'indo-européen.

La recherche permet là aussi de dégager des lois de transformation, les célèbres lois phonétiques, qui expliquent le passage *inconscient* au cours des générations successives d'une forme unique de conditionnant à la variété des conditionnés et qui permettent au comparatiste de remonter de ces derniers à la découverte du premier.

Le caractère heuristique de la méthode en grammaire comparée apparaît évident quand on considère le nombre de mots ou même de langues restituées dans leur intégrité bien avant que des découvertes ultérieures d'ordre archéologique ou paléographique ne soient venues confirmer la justesse des reconstructions. Ces découvertes ont joué un rôle patent de vérification, entraînant ainsi l'adhésion d'esprits jusqu'alors réticents. Quoiqu'il s'agisse d'une prévision un peu curieuse, à cause de son orientation vers le passé — les faits d'un passé lointain et inconnu sont l'objet de la prévision —, voilà une science humaine qui, au même titre que les sciences dites exactes, admet la prévisibilité.

Jacobson a discerné à juste titre les limites de la grammaire comparée dans son caractère "atomistique", "individualiste". Elle ne s'intéresse qu'aux mots, aux extériorités de la langue. Bien plus son succès incontesté est resté cantonné presque exclusivement aux langues indo-européennes. De Saussure lui reproche en outre de ne s'être pas "préoccupée de dégager la nature de son objet d'étude", de ne s'être "jamais demandé à quoi rimaient les rapprochements qu'elle faisait, ce que signifiaient les rapports qu'elle découvrait" (1949:16). En d'autres termes, de n'avoir pas approfondi les fondements de sa méthode et d'avoir limité son application, faute d'une vue claire de l'entier de la tâche à accomplir, à un petit secteur seulement de la linguistique.

Son mérite n'en est pas moins grand, en particulier dans la restauration de la face externe de langues inconnues, et réelle sa valeur exemplaire. Nombreux sont les domaines où l'on a tenté,

avec plus ou moins de bonheur, d'adopter sa méthode. Encore de nos jours l'œuvre d'un Dumézil par exemple s'en inspire largement.

A un niveau profond, et sans qu'on puisse parler d'influence directe, il existe une identité frappante entre la méthode d'analyse de Lévi-Strauss et celle de la grammaire comparée. Certes le premier s'intéresse avant tout en synchronie à ce qui relève de la langue ou de son équivalent ethnologique, à la seule antériorité logique de la structure par rapport à l'événement, tandis que la dernière, sise en diachronie du côté du discours, paraît ne se préoccuper que des événements, les unités lexicales, où elle s'applique à relever apparemment les antériorités autant historiques que logiques.

Mais les apparences ne doivent pas abuser sur une recherche, identique dans les deux cas, d'un invariant ou conditionnant à partir de variantes, de conditionnés soumis à la comparaison, qu'elle soit explicite ou sous-jacente à une technique associative. Dans les deux cas, il s'avère nécessaire de compléter l'observation par le recours à l'hypothèse, à la construction d'un modèle, structure de parenté d'une part et structure du mot postulé de l'autre. Ici et là se dégagent des lois de transformation et apparaissent des possibilités de vérification ainsi que de prévision. Bref, il s'agit foncièrement, adaptée à des objets différents, d'une seule et même méthode d'analyse.

## B - *La psychomécanique*<sup>16</sup>

L'étonnement est prévisible devant cette discipline apparemment nouvelle dont certains peut-être entendent parler pour la première fois. Son initiateur, Gustave Guillaume, mort en 1960 à l'âge de 77 ans, a pourtant enseigné pendant une vingtaine d'années à l'École pratique des hautes études et publié, outre de nombreux articles, trois ouvrages (1919, 1929, 1945)<sup>17</sup> dont les deux premiers, couronnés par l'Institut, se sont mérité le prix

<sup>16</sup> Cette section s'inspire également de la communication de Roch Valin mentionnée plus haut (cf., note 11).

<sup>17</sup> Les deux derniers ouvrages viennent d'être réédités en un seul volume par Roch Valin, de même qu'avaient été regroupés dans une seule réédition tous les articles publiés de son vivant par Guillaume. On en trouvera la référence exacte en bibliographie.

Volney. Malgré l'intérêt de ces publications, qui ne représentent, avec ses nombreux articles, qu'une partie de son œuvre, l'autre demeurant encore inédite, le fondateur de la psychomécanique est resté jusqu'ici, à cause de circonstances défavorables, peu connu en dehors du cercle étroit de ses amis et disciples<sup>18</sup>.

Initié à la linguistique par Havet et Meillet, maniant avec aisance la méthode de la grammaire comparée, il entrevit dès la publication du *Cours* tout le parti qu'on pouvait tirer de l'héritage de de Saussure et résolut d'apporter une preuve détaillée aux aperceptions du maître de Genève en mettant à jour le système de la langue. Son article capital: "La langue est-elle ou n'est-elle pas un système?", où il synthétise, en 1952, plus de trente ans de recherches et de découvertes, résume bien ce que représenta pour lui l'œuvre de de Saussure et la force motrice qu'elle imprima à son entreprise.

Sa problématique prend pour base, comme celles des phonologues et de Lévi-Strauss, l'opposition saussurienne langue-parole<sup>19</sup> et le fait s'orienter résolument en synchronie du côté du système de la langue, seul apte à fournir une explication véritable des faits de discours<sup>20</sup>. Si le fondement est identique dans les deux cas, la psychomécanique toutefois se distingue nettement de la phonologie. Alors que cette dernière fait porter son attention sur le système des sons de la langue, c'est à la recherche de ce que Guillaume appelle le psychosystème, en gros le système morpho-syntaxique de la langue, que la psychomécanique s'applique.

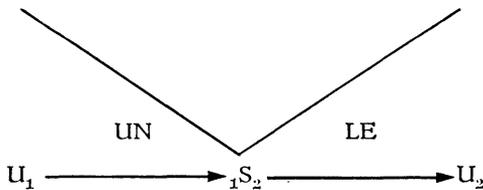
<sup>18</sup> On se reportera avec profit à la *Petite introduction* (Québec, P.U.L.) que Roch Valin, héritier des papiers de Guillaume et continuateur de son œuvre, a consacrée en 1954 à la psychomécanique du langage, ainsi qu'à sa brochure, déjà mentionnée (Valin 1954).

<sup>19</sup> Signe chez Guillaume désigne la notion saussurienne de signifiant, tandis que ce dernier concept, chez lui, recouvre l'ensemble signifié-signé, donc le signe de de Saussure. De même a-t-il troqué la notion de parole pour celle de discours qu'il trouvait plus précise, pouvant désigner aussi bien l'expression orale qu'écrite.

<sup>20</sup> Parlant de l'*Essai de grammaire française* de Damourette et Pichon, remarquable sous bien des rapports mais foncièrement inadéquat, Guillaume (1964:106) soumet que "ces auteurs ont voulu catégoriser les emplois de discours à partir d'eux-mêmes; ce qu'ils n'ont pas vu, c'est qu'il n'est, en l'espèce, de catégorisation autre que celle consistant à découvrir sous les emplois, conséquences de discours, la condition de langue invariante et non transgressée qui les permet, si divers et opposés soient-ils".

Pour découvrir le psychosystème sous la multiplicité des emplois d'une forme, elle procède comme l'ethnologie, la phonologie et la grammaire comparée, c'est-à-dire par une remontée nécessaire des valeurs d'emplois caractéristiques, qui constituent les variantes, à un invariant, le psychosystème lui-même, qui les a rendues possibles et peut donc seul en rendre raison. Comme dans les autres disciplines, il a fallu procéder, dans la morphologie des langues, à des découpages judicieux de phénomènes relativement autonomes dont l'ensemble intégré forme la langue. C'est surtout au psychosystème du verbe en divers idiomes et à celui de l'article que les recherches de Guillaume ont été consacrées et c'est à les dégager qu'elles ont connu le plus de succès. Deux exemples rapidement esquissés vont servir d'illustration.

On peut schématiser de la façon suivante le mécanisme extrêmement simple de l'article français que Guillaume avait entrevu très tôt, soit dès son premier ouvrage en 1919, mais qu'il ne put figurer clairement, avec une rare économie de moyens, qu'assez tardivement :



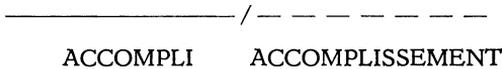
L'article est en français la forme de l'*extensité* nominale: il sert à déterminer l'extension du nom. Ce mécanisme peut par suspension plus ou moins précoce ou tardive du mouvement qu'il implique produire toutes les valeurs imaginables d'article. En  $U_1$  par arrêt prématuré du cinétisme, on a par exemple "*Un* homme est toujours un homme", c'est-à-dire un universel entaché de singulier, produit à grande distance du singulier par un mouvement qui y conduit.

"*Un* homme entra". On obtient le singulier en  $S_1$  au terme d'un mouvement qui y conduit, donc un singulier homogène. "*L'*homme déposa son chapeau". L'article ici, par arrêt précoce au voisinage du singulier, en  $S_2$ , prend une valeur de singulier

dans un mouvement orienté vers l'universel. Atteint en  $U_2$  dans la phrase: "L'homme est mortel", l'universel est un universel homogène, pris à extrême distance de S et non entaché, comme  $U_1$ , de singulier. Toutes les valeurs d'articles peuvent être ainsi obtenues à des positions diverses entre les extrêmes.

Pour dégager ce mécanisme d'une remarquable simplicité, Guillaume est parti du discours, des valeurs caractéristiques d'articles dans certaines phrases, comme d'autant de conditionnés, de variantes, d'un conditionnant ou invariant, situé en langue et logiquement antérieur à ces "effets de sens" dont il est responsables.

Même démarche pour dégager le système de l'imparfait. Partant d'effets de sens divers, pouvant parfois aller jusqu'à la contradiction, — comme dans l'exemple "Un instant plus tard, il tombait", habile à signifier soit qu'il est réellement tombé, soit qu'il aurait pu (irréel) tomber, — Guillaume parvient à construire théoriquement le modèle susceptible de rendre compte de tous les emplois:



Le mécanisme de l'imparfait opère en lui la discussion du rapport variable de l'accompli et de l'accomplissement. Suivant que ce rapport varie au profit de l'un ou l'autre des termes, on obtient un effet de sens différent:

- Il pleuvait hier (déjà):    ——— / — — — — — — — — — —  
 Il pleuvait hier (encore): ————— / — — — —

A la limite, l'accompli peut être nul et l'on obtient alors un entier d'accomplissement équivalant à l'irréel de l'exemple cité plus haut; inversement, l'accomplissement peut s'annuler au profit de l'accompli: l'effet de sens équivaut alors au passé simple:

“le 10 juillet 1909, le roi mourait” (=mourut). Toutes les valeurs d'imparfait sont justiciables d'un pareil schème explicatif.

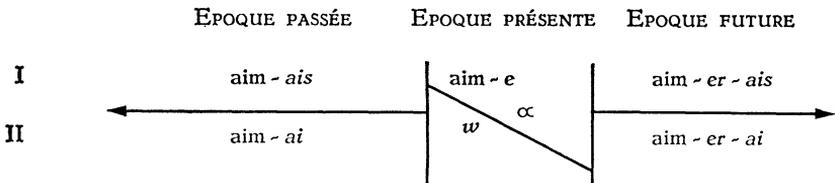
Il s'agit là du système particulier à un seul temps qui s'intègre dans celui plus général du mode, puis du verbe, ensuite des parties du discours, enfin dans le système global de la langue. Cette dernière apparaît alors comme un système de systèmes; pour réussir à le discerner correctement, il faut, comme l'ethnologie entreprend de le faire pour la société globale, éviter les tentatives trop brouillonnes et procéder méthodiquement par l'élucidation progressive des systèmes particuliers plus accessibles avant de s'attaquer d'emblée au système global.

Héritier de de Saussure, dont il emprunte, comme Lévi-Strauss, le fondement de sa problématique, soit la distinction langue-discours, Guillaume prétend également à l'héritage de la grammaire comparée sur laquelle il porte un jugement nuancé et dont il réussira à adapter la méthode diachronique en synchronie. Des deux antériorités logique et historique entre conditionnant et conditionnés dans la grammaire comparée, il avait saisi que seule la première était essentielle à la méthode, l'autre, l'historique, ne constituant qu'une modalité d'application à un objet d'étude particulier. Cette antériorité logique, en d'autres termes le lien nécessaire entre conditionnant et conditionnés, qui permet de passer des uns à l'autre, lui fournira le moyen de retracer le système ou les sous-systèmes de la langue en partant des emplois du discours et en les soumettant à une rigoureuse comparaison. L'exigence de comparaison en effet apparaît ici aussi vitale que dans les autres disciplines.

Autre certitude chez lui, qu'il manifestait en théorie et dans sa pratique linguistique quotidienne, c'est celle de la double démarche nécessaire d'une science véritablement complète, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'observer chez Lévi-Strauss. La part importante qu'il consacrait à la réflexion épistémologique transparaît dans cet article, difficile sans doute et peut-être pour ce motif passé inaperçu, que les *Études philosophiques* ont publié sous le titre: “Observation et explication dans la science du langage”. Ce qu'il entend par “syndèse autoptique” et “syndèse cryptologique” correspond exactement aux deux modes complémentaires de compréhension, l'observation concrète et la théo-

risation abstraite, la phase descriptive des faits et la phase constructrice de modèles pour les expliquer, entre lesquelles, pour lui, doit régner un perpétuel "itus et reditus". Nul plus que lui ne tint à rester esclave des faits à observer, mais nul aussi n'accepta plus résolument de paraître s'en éloigner momentanément pour prendre plus de champ par la construction d'un modèle logique et réussir ainsi à les mieux expliquer par la théorie. S'il fut la cible de nombreuses attaques au *Français moderne*, ce fut de la part d'historicistes hostiles à la théorie, à son pouvoir explicatif et définitivement enfermés dans la seule syndèse autoptique.

Le psychosystème mis à jour par le double mouvement syndésique apparaît comme un mécanisme abstrait d'une grande simplicité, qui en rend la représentation graphique possible. Il n'est pas à confondre<sup>21</sup>, comme certains critiques de Guillaume l'ont fait, avec la psychosémiologie, qui n'en constitue que la traduction, comme le signe, entendu au sens guillaumien, n'est que la matérialisation du signifié. La loi régnante dans le psychosystème est une loi de cohérence, tandis que la psychosémiologie se contente d'une loi de suffisante convenance expressive pour signifier le psychosystème. C'est ainsi que la psychosémiologie, calque du psychosystème dans les meilleurs cas, souffre parfois de legs historiques qui en altèrent la cohérence. Le schème suivant, qui représente le mode indicatif français, illustrera ce qui précède:



Tel quel, l'ensemble est cohérent, la psychosémiologie, représentée ici par les désinences verbales et la particule de virtualisation *-er-* à l'époque future calque exactement le psychosystème

<sup>21</sup> De Saussure ne distingue pas les deux.

figuré par le schème mécanique constitué de deux vecteurs orientés en sens contraire et séparés à l'époque présente par un espace bidimensionnel en  $\alpha$  et  $w$ . Le singulier ne pose pas de problème; seul le pluriel de niveau II à l'époque passée fait difficulté puisque *aim - âmes* et *aim - âtes* ne renvoient plus à *aim - er - ons*, *aim - er - ez* du futur, les terminaisons *aim - ons*, *aim - ez* étant monopolisées par le présent. La psychosémiologie doit se contenter de terminaisons moins adéquates, mais qui ne remettent pas en cause la cohérence du psychosystème lui-même, dont le propre, à l'indicatif, est d'opposer nettement une époque passée à une époque future. Il n'est pas question ici d'expliquer toutes les particularités de cette construction dont on trouvera la justification complète dans les œuvres mêmes de Guillaume.

Cette double loi, de cohérence en psychosystématique et de suffisante convenance expressive en psychosémiologie, sont impliquées dans la loi d'analogie repérée depuis longtemps par les linguistes pour expliquer dans certains cas l'absence de généralité des lois phonétiques. Tout ce qui n'est pas phonétique dans l'évolution des signes est analogique, a-t-on pu dire. L'analogie trahit l'action sous-jacente du système qui se reconstruit sous l'effet apparemment corrupteur de l'évolution phonétique. Alors que de Saussure, sensible au jeu des lois phonétiques, ne parle que de la destruction du système, Guillaume ne se fie pas à ces apparences superficielles et porte son attention sur sa construction progressive et ses réaménagements continuels sous le couvert de l'évolution linguistique: pour lui la langue se fait, bien loin de se corrompre. Ces trois lois dont il vient d'être question sont autant de lois de transformation qui guident le chercheur dans sa quête d'un système cohérent à partir d'emplois divers et sous une sémiologie parfois défectueuse.

Comment s'opère la vérification des hypothèses postulées pour rendre compte de cette diversité d'emplois, des constructions théoriques élaborées en vue de parvenir au psychosystème? Comme chez Lévi-Strauss, la vérification interne du modèle et son aptitude à fournir une explication sans reste constituent des arguments de poids. Si une hypothèse permet de réduire toutes les exceptions et les anomalies apparentes que signale en grand nombre la grammaire traditionnelle, l'hypothèse se trouve vérifiée et l'aptitude à prévoir apparaît. Quand on cherche l'explication du côté du

mécanisme producteur d'effets plutôt que du côté des effets eux-mêmes, tous les faits observés ou même possibles doivent pouvoir trouver leur place dans un schème explicateur d'une grande généralité. C'est pourquoi Guillaume refuse de catégoriser les différents emplois d'imparfait, pour ne citer qu'un exemple limité, à partir d'une valeur ou de quelques valeurs dominantes, qui admettent toujours des exceptions; il s'attache plutôt à les catégoriser par le mécanisme simple qui rend compte de tous les emplois possibles.

Outre cette vérification du modèle construit par sa cohérence interne et son aptitude à une explication sans reste, Guillaume recourt régulièrement à un procédé qui pourrait bien revêtir un statut particulier dans la vérification: le schéma. Un explication réussie doit pouvoir se schématiser.

"Là où l'explication ne se laisse pas schématiser", écrit-il, "le devoir du linguiste, devoir de probité, est de reconnaître qu'il discerne en gros, assez mal, vaguement. Une faute serait, en l'absence d'une meilleure lumière, de vouloir par interprétation expliquer le dehors des choses. Le mérite des schémas réussis, c'est d'éliminer l'interprétation"<sup>22</sup>.

Ce bref examen de la psychomécanique permet de réaliser l'identité foncière de la méthode d'analyse qu'emploient Guillaume et Lévi-Strauss. Adoptant une même problématique de base d'inspiration saussurienne, tous deux cherchent à remonter du contingent au nécessaire, du connu au caché, des emplois au système qui les rend possibles. Tous deux aussi minutieux dans l'observation, ils ne reculent pas pour expliquer la réalité ainsi observée, devant la construction de modèles logiques, devant la théorie qu'ils confrontent aux faits, notamment aux cas aberrants et aux exceptions traditionnellement reconnus comme tels. Dans chaque cas, la comparaison implicite ou explicite joue un grand rôle. Elle est explicite chez Guillaume, formé à la méthode de la grammaire comparée, qui en outre n'hésite jamais à recourir comme Lévi-Strauss à l'intuition et à ce qu'il appelle "la méthode des similitudes", en fait à une sorte de recherche intuitive des analogies. Tous deux s'inquiètent des modes de vérification de leurs hypothèses et s'intéressent particulièrement aux exceptions dans leur

<sup>22</sup> Cité par Santerre, s.d.: 115.

tentative de fournir une explication sans reste. Le souci de traduire graphiquement les modèles explicatifs, systématique chez Guillaume, n'est pas absent de l'œuvre de Lévi-Strauss, où l'on constate certaines tentatives en ce sens. L'un et l'autre enfin admettent la possibilité d'une généralisation, d'une théorisation générale de la société globale ou de la langue, mais à partir des systèmes ou structures limités d'abord dégagés et conçus comme nouveau point de départ dans la découverte de systèmes plus vastes, plus compréhensifs, qui les intègrent.

La seule différence, considérable, qui sépare ces deux chercheurs réside dans leur philosophie profonde: foncièrement évolutionniste, Guillaume a consacré une bonne part de ses énergies à la mise au point d'une typologie évolutive des langues, tandis que Lévi-Strauss réaffirme constamment sa conviction antiévolutionniste de l'unité de l'esprit humain. On peut y voir une différence d'expérience scientifique personnelle, l'un linguistique indo-européanisant, l'autre ethnologue américaniste, ou une différence, au point de départ, d'options philosophiques; mais chose certaine, l'unicité de la méthode d'analyse, commune aux deux, n'est pas en cause. Ce qui prouve l'aptitude de cette méthode à servir dans n'importe quel cadre philosophique.

### *C - La psychanalyse*

Multiples sont les analogies intéressantes qu'on peut à prime abord déceler entre la psychanalyse freudienne et l'anthropologie sociale de Lévi-Strauss et qui manifestent la valeur d'exemple que, à l'instar de la phonologie, la psychanalyse freudienne a revêtue pour l'anthropologue français. Mais rester à ce niveau superficiel des analogies faciles, c'est se condamner à négliger l'essentiel: qu'en est-il de la méthode profonde d'analyse, de cette "recherche du caché" dont parle Bastide?

La problématique freudienne repose sur la distinction dans la vie psychique de l'individu d'un conscient et d'un inconscient. La latence habituelle de ce dernier, qui le distingue du caractère manifeste du conscient, ne l'empêche pas d'être dynamique, "turbulent" même, et de tenter diverses incursions dans la vie consciente sous le voile des symptômes dans les maladies mentales, des rêves, des lapsus et oublis dans l'état normal de santé.

La maladie mentale résulte du refoulement à l'étage de la vie inconsciente d' "événements" d'une grande densité psychique, de traumatismes, et ce sous la contrainte de facteurs divers, moraux, religieux ou sociaux. Ces facteurs conscients et contraignants cherchent à éliminer jusqu'au souvenir des traumatismes, mais s'avèrent incapables, malgré un succès momentané, d'empêcher totalement ces derniers de réapparaître sous une forme ou l'autre, sous un masque, à la conscience. Cet état de tension violente entre conscient et inconscient est générateur de malaise psychique et entraîne dans les cas les plus graves l'apparition de symptômes psychopathologiques caractérisés, qui ne sont rien d'autres que les manifestations voilées de l'inconscient, de l'événement refoulé, empêché de se montrer au grand jour.

Le traitement, bien simple en son principe, se résume pour le psychanalyste, si l'on schématise un peu, à faciliter à son patient la prise de connaissance de ces événements refoulés et à les ramener en pleine lumière, de l'inconscient au conscient. C'est une cure par la connaissance, cure "intellectuelle", pourrait-on dire, ou mieux cure "symbolique", puisqu'on recourt aux images et aux symboles et que ces derniers affectent la totalité de la vie psychologique, le niveau affectif autant que l'intellectuel.

La méthode d'analyse ici consiste à retrouver l'inconscient, qui tient lieu d'invariant, de conditionnant, sous ses différentes manifestations: rêves, symptômes, lapsus, en partant de ces dernières. Puisqu'il existe un lien obligé entre ces manifestations conscientes, contingentes, et l'inconscient qui les provoque<sup>23</sup>, le processus est encore dans ce cas une remontée du contingent apparent au nécessaire caché.

Comme dans la grammaire comparée, cette remontée tient compte d'une double antériorité: antériorité logique d'abord du trauma par rapport au symptôme, qui en est une résultante possible parmi d'autres; antériorité historique aussi puisque le psychanalyste doit souvent retourner jusqu'à la prime enfance du patient pour y retracer le trauma originel. Mais cette antériorité historique, comme dans le cas de la grammaire comparée, n'est pas essentielle à la

<sup>23</sup> "Le résultat le plus précieux auquel nous avons conduits l'observation de Brewer était la découverte de la relation des symptômes avec les événements pathologiques ou traumatismes psychiques" (Freud 1962:147).

méthode elle-même et ne représente en fait qu'une modalité d'application d'une méthode générale d'analyse aux particularités d'un objet singulier. L'essentiel, c'est l'antériorité logique, le lien nécessaire entre conditionnant et conditionnés sans lequel tout espoir d'explication scientifique s'évanouit.

Dans cette quête de l'inconscient s'offre au psychanalyste la possibilité de points de départ multiples: erreurs, oublis, lapsus, symptômes et surtout rêves. "L'interprétation des rêves est, en réalité, la voie royale de la connaissance de l'inconscient" (p. 147). Comme dans l'analyse mythique de Lévi-Strauss, n'importe quel rêve peut conduire à l'invariant, à l'inconscient; la même structure transparait d'un rêve à l'autre; certains sont simplement plus explicites, plus faciles d'accès que d'autres ou s'avèrent plus révélateurs à un psychanalyste qu'à un autre. On retrouve ici la même exigence d'intuition qui caractérise les bons chercheurs, "les trouveurs heureux", dirait Guillaume. La lecture de Freud dégage l'impression qu'il s'agit d'une interprétation géniale, mais toute intuitive, basée sur des analogies et des associations d'idées ou de mots. Comme chez Lévi-Strauss, il ne faut toutefois pas s'y laisser prendre: la comparaison que Guillaume juge essentielle à toute méthode scientifique est sous-jacente en psychanalyse freudienne comme ailleurs à toute technique d'analyse qui fait grand cas de l'analogie et de l'association.

Aussi nettement que chez Lévi-Strauss apparaît dans les œuvres de Freud le souci du concret, de l'observation méticuleuse des détails révélateurs. L'histoire la plus minutieuse et la plus concrète de l'individu, jusqu'à ses phantasmes les plus intimes, est refaite et revécue par lui dans l'entretien psychanalytique. C'est de là que part le psychanalyste pour élaborer une hypothèse sur l'origine et la nature du trauma responsable de la maladie de son client. La comparaison des éléments communs aux différents symptômes et rêves lui donne une idée de ce qui est refoulé<sup>24</sup> et lui sert d'indices pour reconstituer logiquement la structure de l'inconscient. Le recours à la théorie est évident en psychanalyse. Avant de songer au bout de plusieurs mois de traitement à poser une pomme sur son sein pour la faire manger

<sup>24</sup> "A côté des signes de défiguration, le symptôme offre un reste de ressemblance avec l'idée refoulée" (Freud 1962:140).

à sa jeune patiente et déclencher ainsi le processus de sa guérison, M<sup>me</sup> Séchehaye (1950) dut émettre l'hypothèse, basée sur son observation précédente, mais hypothèse théorique quand même, que la jeune schizophrène souffrait d'un traumatisme de sevrage. Ainsi apparaît également en science psychanalytique la nécessité d'une double démarche alliant l'observation minutieuse du concret à l'abstraction théorique.

Le passage de la structure latente de l'inconscient à ses manifestations diverses, en particulier le rêve, s'opère suivant des lois particulières que Freud a dégagées: lois de condensation, de déplacement, de concrétisation, de revision ou remaniement. Si bien qu'il est plus facile maintenant qu'aux débuts de la psychanalyse, une fois ces lois repérées, de redécouvrir l'inconscient à partir du conscient.

Quel rôle peut bien jouer la cure? Un rôle capital non pas seulement pour le patient qui cherche la guérison, mais aussi au plan théorique, pour justifier les prétentions scientifiques de la méthode psychanalytique.

Réticent à reconnaître une analogie trop profonde de méthode entre l'ethnologie et la psychanalyse, Lévi-Strauss écarte un peu rapidement la théorie de la cure<sup>25</sup> pour ne retenir dans la psychanalyse que la théorie de l'esprit humain. Du moins est-ce ce qui ressort de sa réponse (1963:648) à une question sur l'identité des deux entreprises, la sienne et celle de Freud.

<sup>25</sup> On peut se demander si la cure n'existe pas également dans l'"ethno-analyse" que fait Lévi-Strauss. En quittant le plan individuel pour le collectif, il ne faut pas s'étonner de voir la cure s'opérer suivant des modalités différentes, voire inversées. L'ethnologue joue, Lévi-Strauss le montre bien, un rôle ambigu par rapport à la société qu'il étudie et à la sienne propre. Il est à la fois analyste et analysé. Il représente sa société, l'Occident; c'est lui qui vient chez le "primitif", contrairement au psychanalysé qui se rend chez le psychanalyste quérir son aide. A l'opposé de ce qui se passe en psychanalyse, le "primitif" n'a rien à recevoir de l'ethnologue et sa rencontre avec ce dernier ne le change en rien. Il en va autrement de l'ethnologue et de sa propre société, l'Occident, dont il est le mandataire et à qui s'adressent exclusivement les publications ethnologiques. L'ethnologie exerce une fonction curative, à travers l'ethnologue dans sa position ambiguë, non sur la société "primitive", mais sur la société occidentale qu'elle exorcise de ses complexes, en particulier de son complexe de supériorité. Même le phénomène du transfert ne manque pas de se manifester clairement, mais à l'égard de l'ethnologue qui fascine et exaspère sa société. Lévi-Strauss, depuis sa polémique avec Caillois, est bien placé pour s'en rendre compte. Il n'y a peut-être là qu'analogies troublantes, mais qui mériteraient d'être creusées.

C'est malheureusement négliger la fonction de vérification que remplit la cure en théorie freudienne. Si la maladie mentale dépend du refoulement d'un trauma psychique dans l'inconscient, la découverte de ce trauma et la conscience qu'en prend le patient doivent entraîner sa guérison. Que cette dernière se fasse attendre et l'on peut se convaincre que le véritable trauma n'a pas été découvert, l'hypothèse théorique suggérée par le psychanalyste s'avère fautive; il ne lui reste plus qu'à reprendre ses recherches et poursuivre le traitement. L'hypothèse théorique d'un traumatisme de sevrage aurait été reléguée par M<sup>me</sup> Séchehaye aux oubliettes, en compagnie d'un certain nombre d'hypothèses antérieures peut-être, tout aussi infructueuses, si la jeune schizophrène ne s'en était trouvée guérie.

Il n'en manquera peut-être pas pour critiquer le peu d'intérêt accordé ici au phénomène du transfert, dont l'utilité semble plus grande pour la guérison du trauma que pour sa découverte. Son importance n'est pas négligeable certes, mais pratique et non heuristique. Son rôle est de concrétiser la connaissance à réactualiser. Le trauma s'étant produit au niveau du vécu, c'est également au niveau du vécu, dans la relation analysé-psychanalyste, que doit s'effectuer l'exorcisme.

Ce développement sur la méthode psychanalytique manifeste certaines différences comparativement à la méthode ethnologique. La première s'intéresse à un invariant individuel, se situe en diachronie et possède un effet curatif qui opère comme moyen de vérification. Dans le deuxième cas, il s'agit d'un invariant collectif, recherché en synchronie et dont la découverte ne présente aucun effet curatif, du moins pour le "primitif" étudié.

Ces différences ne mettent nullement en cause la remarquable identité qui les caractérise fondamentalement. Même schéma de base, même rôle capital dévolu au symbole, même caractère dynamique reconnu à l'inconscient, même processus du connu à l'inconnu, de la variante à l'invariant, même recours à la théorie couplée avec une observation minutieuse du concret, basée sur l'intuition des similitudes et leur mise en rapport. Il n'est besoin que de lire de suite et peu importe l'ordre adopté *Le rêve et son interprétation* ainsi que *Le cru et le cuit* pour ressentir fortement cette impression d'identité de perspective et de procédé analytique.

On dirait de ces deux ouvrages qu'ils représentent les deux volets d'une même entreprise.

L' "ethno-analyse" de Lévi-Strauss constitue en fait au niveau collectif un remarquable prolongement de ce qu'est la psychanalyse freudienne au plan de l'individu. C'est en fait la psychologie collective dont Freud avait rêvé dans *Totem et tabou* et qu'un vice de procédure au point de départ, une erreur dans l'application d'une même méthode à un objet nouveau, l'avait empêché de réussir.

## CONCLUSION

### *Le problème de la vérification*

Malgré le caractère schématique, incomplet, parfois même très sommaire de la démonstration, l'hypothèse que développe le présent article d'une identité de méthode d'analyse dans cinq secteurs constitués des sciences humaines apparaît fondée. La phonologie, l'anthropologie sociale ou ethnologie, la grammaire comparée, la psychomécanique du langage et la psychanalyse se sont donné comme point de départ une problématique similaire et poursuivent avec le gage d'objectivité que confère l'inconscient une même quête du caché et du nécessaire que la hardiesse de leurs théorisations, basées sur une observation minutieuse, leur permet d'atteindre pour expliquer des faits apparents et contingents. Mais pour compléter ce qui n'est ici qu'ébauché, pour fournir une démonstration plus complète de l'hypothèse avancée, il s'avère nécessaire d'approfondir encore mieux cette identité, de pousser plus avant l'examen des similitudes tout en tenant sérieusement compte des différences ainsi que de toutes leurs répercussions sur le fonctionnement de la méthode d'analyse et son adaptation à des objets particuliers et irréductibles.

Cet approfondissement devrait prendre pour objectif premier la solution du problème de la vérification. On sait toute l'importance de la vérification, ses liens avec l'expérimentation et la prédictibilité, pour conférer un statut indiscutablement scientifique à une discipline.

Ce qui a été établi jusqu'ici, avec plus ou moins de facilité et de clarté suivant le cas, c'est le caractère heuristique de la méthode, sa valeur explicative, son va-et-vient du concret à l'abstrait, la nécessité de la comparaison et de la théorie.

La difficulté surgit quand il faut expliciter le mode de vérification dans chaque cas. Si l'on entrevoit assez bien comment elle s'opère dans la grammaire comparée et la psychanalyse, on la saisit encore mal en phonologie, en psychomécanique et en ethnologie.

L'idée d'une vérification préalable, comme dans la *Leçon inaugurale* Lévi-Strauss le suggère pour l'ethnologie, doit dès l'abord être rejetée. On ne comprend pas comment pourrait être soumise à l'expérimentation une théorie encore à naître. Pas plus que dans les sciences physiques, la vérification en sciences humaines ne peut précéder l'observation. Le doute ethnologique, l'expérience du terrain, — constituant pour l'ethnologue l'équivalent de l'analyse préalable pour le psychanalyste —, l'éloignement culturel de sa propre société représentent en ethnologie autant de techniques de contrôle de l'observation, de gages d'objectivité, mais nul ne peut les substituer à une véritable vérification postérieure à l'observation et à l'élaboration théorique. Ce sont les verres, si l'on permet une comparaison grossière, qui corrigent la myopie de l'observateur en sciences physiques et lui permettent une lecture correcte des instruments à mesurer les phénomènes! La myopie de l'observateur étant plus prononcée dans les sciences humaines, à cause de son insertion partielle dans une société donnée, il lui faut, pour valider ses observations, une correction préalable d'autant mieux réussie.

La vérification interne des modèles construits pour éprouver leur cohérence logique n'est pas négligeable. L'explication sans reste, qui réduit toutes les exceptions connues, et celle qui met en cause une économie de moyens se rapprochent de l'idéal de la vérification. Même la vérification sur soi dont Lévi-Strauss fait un grand cas peut n'être pas inutile à l'ethnologue malgré le risque de subjectivisme. Tout ceci présente certes beaucoup d'intérêt, mais manque d'une évidence frappante, pourrait-on dire, pour emporter d'un coup l'adhésion d'esprits exigeants.

La recherche mérite d'être poussée du côté des schémas dont Guillaume et même Lévi-Strauss font un courant usage, le premier avec la certitude qu'ils représentent un mode particulier de vérification. Peut-être sont-ils en réalité plus que des commodités de représentation, seule valeur que semble leur reconnaître à l'heure actuelle Lévi-Strauss.

Une fois poursuivi cet approfondissement de l'hypothèse soumise dans le présent article et résolu ce problème de la vérification en sciences humaines, il sera possible d'établir une comparaison entre la méthode d'analyse telle qu'elle se pratique dans les sciences sociales et celle qui prévaut dans les sciences physiques. Peut-être arrivera-t-on alors à la conclusion que la même méthode d'analyse vaut partout. D'ores et déjà toutefois apparaît nettement l'inanité du reproche adressé à Lévi-Strauss d'avoir indûment généralisé en ethnologie un modèle linguistique particulier.

Paris

#### RÉFÉRENCES

BASTIDE, R.

1956 Lévi-Strauss ou l'ethnographe à la recherche du temps perdu. Présence Africaine.

CAILLOIS, ROGER

1954-55 Illusions à rebours, I, II. La Nouvelle Revue Française.

DOROZEWSKI, W.

1933 Durkheim et de Saussure. Journal de psychologie normale et pathologique.

FREUD, S.

1962 Psychologie collective et analyse du moi. *Suivi de Cinq leçons sur la psychanalyse*. Paris, Payot.

GRANGER, GILLES

1959 Événement et structure dans les sciences de l'homme. Cahiers de l'I.S.E.A.

GUILLAUME, GUSTAVE

1919 Le problème de l'article et sa solution dans la langue française. Paris, Hachette.

1929 Temps et verbe: théorie des aspects, des modes et des temps. Paris, Champion.

- 1945 L'architectonique du temps dans les langues classiques. Copenhague, Munksgaard.
- 1964 Langage et sciences du langage. Paris et Québec, Nizet et Presses de l'Université Laval.
- 1965 Temps et verbe: théorie des aspects, des modes et des temps. *Suivi de L'architectonique du temps dans les langues classiques.* Paris, Champion.
- HAUDRICOURT et GRANAI  
1955 Linguistique et sociologie. Cahiers internationaux de sociologie.
- JACOBSON, ROMAN  
1963 Essais de linguistique générale. Paris, Editions de Minuit.
- LÉVI-STRAUSS, CLAUDE  
1949 Les structures élémentaires de la parenté. Paris, Presses Universitaires de France.
- 1955a Tristes tropiques. Paris, Plon.
- 1955b Diogène couché. Les temps modernes.
- 1958 Anthropologie structurale. Paris, Plon.
- 1960a La structure et la forme; réflexions sur un ouvrage de Vladimir Propp. Paris, Cahiers de l'I.S.E.A.
- 1960b Leçon inaugurale faite le mardi 5 janvier 1960. Paris, Collège de France.
- 1962a Le totémisme aujourd'hui. Paris, Presses Universitaires de France.
- 1962b Le pensée sauvage. Paris, Plon.
- 1964 Le cru et le cuit. Paris, Plon.
- RICŒUR  
1963 La pensée sauvage et le structuralisme. Esprit.
- SANTERRE, RENAUD  
s.d. Langage et science du langage chez Guillaume. Ronéo.
- SAUSSURE, FERDINAND DE  
1949 Cours de linguistique générale. Paris, Payot.
- SÉCHEHAYE, M.A.  
1950 Journal d'une schizophrène. Paris, Presses Universitaires de France.
- TROUBETSKOY, N.S.  
1933 La phonologie actuelle. Journal de psychologie normale et pathologique.
- 1964 Principes de phonologie. Paris, Klincksieck.
- VALIN, ROCH  
1954 Petite introduction. Québec, Presses de l'Université Laval.
- 1964 La méthode comparative en linguistique historique et en psychomécanique du langage. Québec, Presses de l'Université Laval.